

PRO A PRO MONTAUBAN
Impasse de Grèce
B.P 60 647
82006 MONTAUBAN CEDEX
RIB BNPAFRFPXXX

CODE TVA : FR41 385 006 234
A.ALCOOL FR006568E0048
SIRET 385 006 234 00160
FR7630004025110001002060368

TEL : 05 63 21 32 00
FAX : 05 63 20 04 44
COMMANDE : 08 09 36 08 08



LE GOÛT DE L'ENGAGEMENT

SASU PRO A PRO
1419 Avenue d'Italie
82032 MONTAUBAN CEDEX

Entité Juridique

Adresse de livraison

Adresse de facturation

FACTURE

Code client : 4661.03
Libellé CEE :

Représentant : T. 155
Date Facture : 6/06/2025
N° Facture : 62-25-1570149
Référence de la commande :

TI KAZ KREOL

168 rue Nationale

46000 CAHORS

SARL TI KAZ KREOL

168 rue Nationale

46000 CAHORS

T: 82G- 6/06/2025-0 N° de Page : 1

C/Article	V.	Désignation	Marque	Quantité	%Rem	PU Net HT	T	PU Net TTC	Montant HT
3126988									
118269	BQT	Blanc plt cuit DD chx 40g x10T Jean Floc'h		4		5,195	1	5,481	20,78

Les produits contenant la mention "Bio" dans le libellé sont des produits issus de l'agriculture biologique certifiés par ECOCERT SAS F-32600 (FR-BIO-01)

Pour toute réclamation contacter le service client dans un délai de 48h au 08.09.36.08 ou à l'adresse papfr-montaubansave@proapro.fr

DATE D'ÉCHÉANCE : 20/06/2025

MODE DE RÉGLEMENT : Prélèvement automatique

Réf. à rappeler	Code T.V.A.	01 = 5,50	Totaux Euros
lors du paiement			20,78
155 466103	Montant H.T.	20,78	1,14
82-25-1570149	Montant TAXES	1,14	21,92
21,92	Montant T.T.C.	21,92	NET A PAYER
2			

De convention expresse, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entrainera l'exigibilité à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, d'intérêts légaux calculés au taux BCE + 10 points, et d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, outre les dommages et frais judiciaires éventuels. Aucun escompte ne peut être pratiqué pour paiement anticipé. TVA payée sur les débits.